



OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : Commune de Tumaraa

Intitulé du poste : (*indiqué en chiffres le nombre*) Agent de police municipale (1 poste à pourvoir)

Catégorie : A B C D

Niveau de diplôme minimum requis : Aucun **DNB/CAP/BEP** BAC BAC+3

Spécialité : Administrative Technique Sécurité Civile **Sécurité Publique**

Domaine (spécialité technique) : Sans objet

Grade : **Gardien ou brigadier**

Service d'affectation : **Brigade de police municipale**

Localisation : **Commune de Tumaraa**

Emploi à pourvoir à compter du : 1^{er} juillet 2024 (date prévisionnelle)

Type de recrutement¹ : Permanent Temporaire (durée du CDD en mois :)

Temps de travail : Temps complet Temps non complet (durée hebdo/annuelle :)

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent ;
- Tout fonctionnaire communal inscrit sur la liste d'aptitude fixant les candidats admis pour l'accès au grade de gardien ou au grade de brigadier de la spécialité sécurité publique
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement) ;
- A défaut, toute personne externe répondant au profil recherché.

Missions principales

Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques

Recherche et relevé des infractions

Rédaction et transmission d'écrits professionnels

Accueil et relation avec le public

Application des arrêtés de police du maire.

Permanence opérationnelle du service de police municipale

Distribution des courriers (courrier postal, convocation devant les tribunaux, communiqués, diverses correspondances...).

Rédaction de rapports de constatation.

Profil recherché

Etre titulaire du permis de catégorie B en cours de validité.

Connaissance des pouvoirs de police du maire et des compétences spécifiques des autres services de la collectivité et des administrations partenaires

Capacités d'initiative, d'anticipation, d'organisation et de gestion
Aptitude à l'entretien physique et sportif

Rémunération

Conditions statutaires

Epreuves physiques et sportives

Les candidats externes à la spécialité « sécurité publique » dont la candidature aura été jugée conforme, devront se soumettre à des épreuves physiques et sportives conformément aux dispositions de l'arrêté n°2333 DIPAC du 3 septembre 2013, modifié, relatif aux conditions d'aptitude physique et médicale des emplois relevant des spécialités « sécurité civile » et « sécurité publique » dans la fonction publique des communes, des groupements de communes et de leurs établissements publics administratifs.

La date des dites épreuves, qui seront organisées sur l'île de Raiatea, sera communiquée postérieurement aux intéressés a minima 15 jours en amont.

Renseignements

recrutement@commune-tumaraa.pf

Modalités de candidature

Votre dossier de candidature doit être adressé à monsieur le maire de la commune de Tumaraa, par voie postale (BP 31 - 98735 Uturoa) ou déposé au secrétariat de la mairie de Tevaitoa auprès de Vaihere Tetuaroa (ou en son absence de Berthe Tsiong Tsing)

Votre dossier doit comprendre les documents suivants :

- copie du permis de conduire
- lettre de motivation
- curriculum vitae avec photo
- copie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- relevé de carrière (Caisse de prévoyance sociale)
- relevé d'identité bancaire
- le cas échéant arrêté de nomination en qualité de fonctionnaire
- le cas échéant copie de la liste d'aptitude fixant les candidats admis pour l'accès au grade de gardien ou au grade de brigadier de la spécialité sécurité publique

Tout dossier incomplet sera rejeté et retourné à son expéditeur.

**Date limite de réception des candidatures :
Vendredi 10 mai 2024 à 11 heures**